



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 010 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 5 juin 2006

—
Président

M. Norman Doyle

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 5 juin 2006

• (1730)

[Traduction]

Le président (M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC)): J'aimerais souhaiter la bienvenue à une délégation du Parlement finlandais, composée de six membres et de la greffière.

Je sais que vous devez participer à plusieurs réunions dans la ville d'Ottawa. Vous allez également rencontrer les membres du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Comme la plupart d'entre nous le savons déjà, la Finlande paracheve actuellement une nouvelle politique en matière de migration, et nous sommes heureux que vous partagiez vos expériences avec nous. Si, en tant que comité, nous pouvions vous aider d'une façon ou d'une autre, nous en serions très heureux.

Nous ferons en sorte que la réunion se déroule de la façon la plus informelle possible, alors sentez-vous à l'aise. Je vous donne maintenant la parole. Vous pouvez présenter votre exposé ou faire ce qu'il vous plaît.

Mme Liisa Jaakonsaari (présidente, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Merci beaucoup de nous recevoir.

Le président: Je vous en prie.

Mme Liisa Jaakonsaari: Vous avez dit que nous pouvions partager nos expériences à l'égard de la politique en matière d'immigration. Nous n'avons pas d'expérience, si on la compare avec vos traditions et votre histoire et ce qui se produit à l'heure actuelle. Nous sommes prêts à tirer des leçons de votre expérience, puisque nous savons que l'Europe ne compte pas assez d'immigrants.

On a déjà dit que l'Europe est le foyer de personnes âgées du monde, car notre population est vieillissante. Nous avons un urgent besoin d'immigrants. En fait, la pire situation est ce qui se produit en Finlande: de tous les pays de l'UE, c'est là que la population vieillit le plus rapidement.

Des délégués provenant de notre ministère du Travail ont récemment visité votre pays, et ils ont profité de cette excellente occasion pour connaître vos opinions à ce sujet.

Nous sommes membres de la Commission des affaires étrangères. Je m'appelle Liisa Jaakonsaari et je suis présidente de cette Commission. En ce qui concerne mon orientation politique, je suis sociale-démocrate.

M. Jari Vilén (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): J'ai peu de choses à ajouter.

Je m'appelle Jari Vilén, et je suis membre du Parti conservateur de la Finlande. Je suis le président de la Grande commission, c'est-à-dire la Commission des affaires européennes du Parlement finlandais.

M. Johannes Koskinen (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Mon nom est Johannes Koskinen. Je suis également membre du Parti social-démocrate. J'étais la ministre de la Justice de 1999 à septembre dernier; je suis maintenant de retour au Parlement.

• (1735)

Mme Maija Perho (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Maija Perho. Je suis membre du Parti de la coalition nationale. Je suis également vice-présidente de mon groupe parlementaire. Dans le gouvernement précédent, j'étais ministre des Affaires sociales et de la Santé.

M. Aulis Ranta-Muotio (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Aulis Ranta-Muotio. Je suis membre du Parti du centre, qui représente plus ou moins le parti du Premier ministre de la Finlande.

M. Antero Kekkonen (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je suis Antero Kekkonen, social-démocrate et membre du Parlement.

Le président: Il y a plus de Socio-démocrates que de Conservateurs présents aujourd'hui.

M. Jari Vilén: En Laponie, on dit que c'est non pas la quantité, mais la qualité qui compte.

Mme Liisa Jaakonsaari: Notre ambassadeur et le conseiller de la Commission...

Comme vous le savez maintenant, M. Vilén vient de la Laponie, où réside le Père Noël. Si vous avez des souhaits à formuler, vous pouvez les lui dire.

Des voix: Oh, oh!

Mme Liisa Jaakonsaari: Auparavant, j'étais ministre du Travail. J'ai créé la première loi en matière d'immigration en Finlande.

Maintenant, il serait intéressant de connaître la façon dont fonctionne votre Comité. Vous avez mentionné que vous parachevez actuellement quelques points fondamentaux de votre loi sur l'immigration.

Le président: La vérificatrice générale a récemment passé en revue quelques-uns des rapports qu'elle nous avait donnés depuis 2003 et nous a présenté un exposé à ce sujet.

Notre objectif consiste à accueillir environ 250 000 à 300 000 immigrants par année. Nous avons grandement profité de l'immigration. Notre pays est multiculturel, et la plupart des gens seraient d'accord pour dire que les immigrants apportent une importante contribution à notre pays. Depuis toujours, les immigrants créent des emplois ici et partagent de nouvelles idées avec les Canadiens. Ils sont très productifs et s'intègrent bien dans notre société. Le Canada est vraiment un pays d'immigrants. La petite province d'où je viens, Terre-Neuve-et-Labrador, est constituée d'Anglais et d'Irlandais, et la plupart des régions du Canada comptent beaucoup d'immigrants.

À l'heure actuelle, nous cherchons à examiner plusieurs problèmes découlant des objectifs en matière d'immigration de 2006-2007. De façon générale, partout au pays, on éprouve des retards dans le traitement des demandes; nous examinerons donc cette question. Nous examinons actuellement des problèmes relatifs aux travailleurs étrangers temporaires, aux fermetures d'ambassades, à l'obtention de visas de résident temporaire, à la reconnaissance des titres professionnels étrangers, de même que des problèmes généraux liés à la Section d'appel des réfugiés et plusieurs autres problèmes.

Je vais peut-être procéder à un tour de table afin que les membres de notre Comité qui le souhaitent puissent poser quelques questions ou formuler certaines observations.

M. Blair Wilson (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue au Canada et devant le Comité. J'ai seulement quelques commentaires à formuler à votre intention. Je sais que votre situation économique s'est améliorée de façon incroyable dernièrement. Nous avons connu dix années de prospérité au Canada, et nous profitons à l'heure actuelle d'un budget équilibré, de faibles taux d'intérêt et d'un taux de chômage qui est à son plus bas depuis 30 ans. Je viens de l'Ouest canadien, de Vancouver, et l'économie de la Colombie-Britannique, tout comme celle de l'Alberta, est prospère.

L'une des choses intéressantes que vous avez dites dans votre introduction concerne votre besoin urgent d'immigrants et le vieillissement rapide de votre population. C'est l'un des sujets dont nous avons également discuté en tant que Comité. Je crois qu'il s'agit d'un problème que connaissent généralement les pays industrialisés. Nous avons une population vieillissante qui prendra bientôt sa retraite, soit environ de 2012 à 2015.

Le Canada possède un important avantage concurrentiel, par rapport à votre pays et à d'autres pays du monde, en ce qui concerne l'accueil d'immigrants et leur assimilation pacifique à notre société. Je ne crois pas que les Canadiens reconnaissent vraiment le fait que nous sommes des chefs de file mondiaux en ce qui concerne l'ouverture de nos frontières aux immigrants et qu'il existe un grand nombre de personnes qui ont migré au Canada et qui ont réussi à faire leur place, même récemment. Au cours des cinq ou dix prochaines années, je crois que les Canadiens se rendront compte de l'important avantage concurrentiel dont nous profitons.

Je crois que nous possédons cet avantage en raison de notre histoire. Le Canada est un jeune pays, comparativement à beaucoup de pays européens, qui reposait au départ sur la réunion d'anglophones et de francophones, de même que sur un vaste bassin d'Autochtones. La constitution du Canada reposait donc sur l'entente mutuelle entre trois sociétés distinctes. Je crois que ce degré de respect mutuel et de tolérance fait partie de chaque Canadien. Nous avons été en mesure de les faire évoluer, et je crois que maintenant nous célébrons les différences entre les groupes ethniques et les membres de la société.

Je sais que, à Vancouver, d'où je viens, vous pouvez vous promener dans les rues et constater que chaque groupe ethnique du monde y est très présent et en pleine expansion. Nous avons également le luxe de posséder beaucoup de biens immobiliers. Nous avons beaucoup d'espace pour accueillir les gens et prospérer; notre situation ne ressemble aucunement à celle de petits pays où vous devez vraiment trouver une solution pour optimiser l'efficacité de votre espace.

Voilà les quelques commentaires que je voulais formuler à votre intention pour vous montrer la façon dont notre société est structurée. Je crois que c'est ce qui nous a avantage sur le plan de l'immigration.

• (1740)

Le président: Bien. Merci, Blair.

Madame Faille.

[Français]

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): D'abord, je veux vous souhaiter la bienvenue. Johanne et moi sommes du Bloc québécois. Nous représentons donc les Québécois et nous sommes majoritaires au Québec.

[Traduction]

Le président: Nous allons prendre un moment pour permettre aux gens de mettre leurs écouteurs et de régler les problèmes techniques.

M. Jari Vilén: Sur quel canal se trouve le finlandais?

Le président: La prochaine fois que vous viendrez, nous inviterons un interprète finlandais.

[Français]

Mme Meili Faille: Au Québec, contrairement aux autres provinces, nous avons une entente particulière en matière d'immigration. Il y a donc un partage de responsabilités. La principale différence entre votre système et le nôtre réside peut-être dans le fait que nous avons un ministère dédié au développement des politiques d'immigration, alors que dans votre cas, c'est le ministère de l'Intérieur qui le fait, donc, c'est beaucoup plus axé sur la sécurité, la protection du territoire, etc. Il s'agit d'une différence majeure entre le système canadien et le vôtre.

Notre modèle d'immigration est différent selon la province où on se trouve. Au Québec, le modèle est nécessairement différent en ce qui concerne les résidents permanents et la sélection. Le Québec a plein pouvoir en matière de sélection des immigrants. Vous comprenez pourquoi: le français est important pour nous, puisque plus de 80 p. 100 de la population occupant le territoire du Québec parle français. Nous avons donc des préoccupations différentes en matière d'intégration.

Par ailleurs, ce qui demeure de compétence fédérale, ce sont les questions relatives à la réunification familiale et aux réfugiés.

En ce qui concerne les investisseurs, le Québec a un modèle différent. On offre le modèle fédéral, mais si vous passez au Québec, la façon privilégiée de gérer la catégorie des investisseurs y est différente.

Je pourrais vous remettre un document produit par le gouvernement du Québec qui explique très bien les différences entre le système fédéral et celui du Québec en matière d'immigration.

• (1745)

Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ): Je viens du Québec aussi. Ma circonscription s'appelle Laurentides—Labelle. Les immigrants que l'on reçoit chez nous sont davantage des gens d'affaires qui viennent s'implanter dans notre région, les Hautes-Laurentides. Alors, on reçoit beaucoup d'investisseurs de l'étranger. Je vous invite à venir au Québec et à visiter la région des Laurentides.

J'ai une question à vous poser au sujet du document qu'on nous a remis. Vous y dites que vous faites face à une augmentation importante de l'immigration en Finlande depuis une dizaine d'années.

J'aimerais savoir ce qui a provoqué cette recrudescence d'immigrants chez vous. Est-ce à cause d'un manque de main-d'œuvre? Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous voyez confrontés à une plus grande demande d'immigration?

[Traduction]

M. Jari Vilén: Je suis heureux de réagir à cela, mais permettez-moi tout d'abord de dire quelques mots.

Comme vous pouvez le constater, nous avons des allégeances politiques différentes, mais, de façon générale, la plupart des partis de la Finlande croient que, pour la première fois de notre histoire, nous avons besoin d'immigrants en Finlande.

Jusqu'à maintenant, les Finlandais ont migré vers le Canada, les États-Unis, l'Australie et, surtout, la Suède. De 150 000 à 200 000 Finlandais, particulièrement dans les années 60 et 70, ont migré vers la Suède. Pour la première fois de notre histoire, nous devons commencer à recruter activement des immigrants afin qu'ils viennent s'installer en Finlande. Nous vivons une situation totalement nouvelle, ce qui signifie que nous n'avons aucune tradition. Nous nous préoccupons des erreurs que nous pourrions commettre. Et nous nous préoccupons surtout des erreurs qui ont été commises dans certains autres pays de l'Union européenne. Nous voulons prévenir le genre d'émeutes et de troubles qu'a connus la Belgique ou la France, par exemple.

Nous venons d'entamer le débat. Par exemple, l'immigration devrait-elle être axée sur le travail ou la société? Devrions-nous être égoïstes et tenter d'orienter les gens afin qu'ils répondent aux besoins actuels de notre société, c'est-à-dire plus ou moins vers le secteur des services, particulièrement le secteur social et le secteur des soins de santé? Nous avons besoin de ces gens. Précisément, comment pouvons-nous empêcher les immigrants de travailler dans les endroits où les Finlandais ne souhaitent plus travailler? Cela pourrait entraîner des problèmes sociaux et politiques.

De plus — des élections seront déclenchées en mars prochain —, il y a toujours des partis qui souhaitent profiter de la situation pour déclarer que les étrangers volent les emplois des Finlandais. Dans notre pays, le taux de chômage se situe toujours aux alentours de 8 p. 100, puisque nous avons connu l'une des pires récessions au début des années 90, récession qui a profondément modifié la société finlandaise. Les gens qui étaient sans emploi à cette époque se trouvent aujourd'hui dans une situation où nous n'avons aucun emploi à leur offrir en raison des profonds changements structurels apportés à la société et à la vie professionnelle. Ces gens proviennent surtout de la campagne, de régions où l'on met l'accent sur les compétences manuelles en raison du secteur du bois-d'œuvre et de l'agriculture, où il n'y a plus vraiment d'emplois à l'heure actuelle.

Alors, nous nous trouvons dans une situation profondément nouvelle. Par conséquent, nous sommes intéressés à savoir pourquoi vous avez connu un tel succès — avez-vous bel et bien connu un tel

succès? À l'heure actuelle, nous pensons tous aux événements qui ont eu lieu au cours de la dernière fin de semaine. Monsieur le président, vos collègues pourraient peut-être répondre à cette question : les événements de la fin de semaine dernière et la première arrestation de citoyens canadiens soupçonnés de mener des activités terroristes changeront-ils de façon importante votre politique en matière d'immigration? Auront-ils des conséquences politiques, ou quelles conséquences politiques pourraient-ils avoir sur votre société et votre pays? Je crois que c'est la question que nous nous posons tous en ce moment.

Laissez-moi vous dire que les renseignements dont nous...

Le président: La politique sur l'immigration se resserrera-t-elle à la suite de ce qui est survenu au pays...?

• (1750)

M. Jari Vilén: C'est la situation à laquelle nous faisons face.

La question que vous avez posée... Je crois que le problème en Finlande concerne le climat et la langue. Qui viendrait travailler en Finlande? C'est une société très fonctionnelle, très efficiente, très transparente, dont nous sommes fiers, mais la langue est très difficile à apprendre; alors, nous n'avons pas vraiment d'endroits pour accueillir les gens. Nous accueillons principalement des Estoniens, mais l'Estonie est un très petit pays qui a besoin de sa propre population active.

Il s'agit plus ou moins des questions que nous avons intégrées à notre programme à l'heure actuelle.

Le président: Combien la Finlande compte-t-elle d'habitants?

M. Jari Vilén: Cinq millions.

Mme Liisa Jaakonsaari: C'est 5,3 millions, et nous avons calculé qu'un peu plus d'un million de Finlandais résidaient à l'étranger. Nous savons qu'au Canada...

Une voix: En 100 ans.

Mme Liisa Jaakonsaari: En 100 ans, évidemment.

Mais le Canada compte une population finlandaise assez importante. Certains de nos parents se trouvent au Canada.

Le président: Avez-vous une population jeune ou une population vieillissante?

Mme Liisa Jaakonsaari: En apprendre sur cette question constitue un — comme Jari l'a mentionné, dans presque tous les classements qui concernent la compétitivité, les normes des écoles, nous arrivons au premier rang mondial. Mais nous recevons très, très peu d'investissements étrangers. Un chercheur a déclaré que c'était en raison de la population vieillissante, de la démographie. Les investisseurs étrangers croient que ce pays n'a aucun avenir, aucune perspective en raison des données démographiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous voulons accueillir davantage d'immigrants.

Le président: Madame Deschamps, aviez-vous terminé?

Mme Johanne Deschamps: Oui.

Le président: Bill, allez-y, s'il vous plaît.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue — quoique je devrais commencer par dire que nous revendiquons également le territoire du Père Noël; nous devrions peut-être commencer par déterminer où il habite réellement.

Je suis membre du Nouveau parti démocratique, le parti social-démocrate ou socialiste démocratique du Canada. Je représente la circonscription d'une banlieue de Vancouver, en Colombie-Britannique. Ma circonscription compte environ 50 p. 100 d'immigrants et de réfugiés, ce qui correspond assez bien à bon nombre des circonscriptions dans la région de Vancouver.

Dans ma région, les Chinois, qu'ils proviennent de la République populaire de Chine, de Hong Kong ou de Taïwan, représentent le plus important groupe d'immigrants. Environ 30 p. 100 des habitants de ma circonscription parlent chinois, que ce soit le cantonais ou le mandarin. Les Coréens constituent le deuxième groupe en importance, puis suivent des groupes composés d'Européens et de résidents d'Amérique centrale. Il y a une importante population de nouveaux arrivants dans la région, ce qui pose certains problèmes.

Cela signifie que, en tant que représentant élu, je dois disposer d'une stratégie de communication qui comprend certaines communications dans d'autres langues que les langues officielles du Canada. Au total, le personnel de mon bureau parle sept autres langues, notamment le cantonais, le mandarin, l'ourdou, le sindhî, le punjabi et l'hindi, puisqu'il y a une collectivité sud-asiatique également présente dans la région. Le fait de posséder cette capacité linguistique est également importante puisque les membres du personnel de mon bureau peuvent aider les gens qui ne parlent pas encore l'anglais ni le français à faire principalement face aux difficultés au chapitre de l'immigration.

Les questions relatives à l'établissement constituent un problème important : comment intégrez-vous quelqu'un à la société canadienne, et quelles ressources sont accessibles pour y arriver?

À l'heure actuelle, il existe d'importants écarts partout au Canada à cet égard. On ne s'entend pas sur les chiffres exacts, mais il semble que Québec reçoive 4 000 \$ par immigrant pour offrir une formation linguistique et professionnelle aux fins de l'établissement, que l'Ontario reçoive environ 3 800 \$, ou qu'il recevra bientôt cette somme en vertu des modalités d'une nouvelle entente conclue avec le gouvernement fédéral, et que la Colombie-Britannique reçoive quelque 1 000 \$ par immigrant. Alors, il y a une grande différence en ce qui concerne les montants que le gouvernement fédéral transfère aux provinces, car ce sont les provinces qui prennent ces décisions.

Ces situations ont des répercussions importantes sur la capacité des gens de s'intégrer à la société canadienne et sur les liens qu'ils entretiennent avec cette même société. Je crois que la question que vous avez posée concernant les événements survenus la fin de semaine dernière peut constituer l'un des enjeux que nous devons régler dans ce contexte.

Nous savons que les personnes éprouvant le plus de difficulté à s'établir sont souvent des adultes qui ont migré, mais qui ne possédaient aucune connaissance de l'anglais ni du français et des adolescents qui sont arrivés au pays. Les jeunes enfants s'adaptent très facilement par l'entremise du système scolaire et apprennent très rapidement, mais ces groupes présentent des problèmes particuliers à cet égard.

Il est intéressant de vous entendre décrire les enjeux auxquels fait face la Finlande à l'heure actuelle, puisqu'il s'agit exactement des mêmes enjeux que ceux que doit régler le Canada. Notre population est vieillissante. D'ici la moitié de la prochaine décennie, nous prévoyons que toute la croissance au chapitre des emplois sera uniquement attribuable à l'immigration. D'ici le milieu des années 2020, nous prévoyons que la croissance de la population reposera uniquement sur l'immigration. C'est le moment où toute la

question concerne nos programmes sociaux et la façon dont nous trouvons les ressources nécessaires pour les conserver. Les groupes d'immigrants doivent nous aider à conserver les types de programmes sociaux qui ont représenté tellement pour nous au Canada. Je crois qu'il s'agit d'un véritable problème pour nous.

Nous commençons à parler d'une diaspora canadienne. Pour la première fois dans l'histoire, des Canadiens vivent en grand nombre dans d'autres parties du monde, particulièrement à Hong Kong et en Chine. Nous parlons des gens qui ont migré ici et qui ont vécu une expérience qui n'était pas aussi positive que ce à quoi ils s'attendaient, mais qui sont tout de même devenus citoyens canadiens et sont par la suite retournés dans leur pays d'origine ou qui, en raison de l'amélioration de la situation économique, sont retournés travailler dans leur pays d'origine et qui pourraient revenir au Canada à un certain moment. La planification entourant cette question devient en soi un enjeu, mais il ne figure pas encore à notre programme.

Dans 20 ou 30 ans, nous pourrions voir arriver un grand nombre de retraités, qui décideront de prendre leur retraite au Canada. De quelle façon peut-on s'adapter à ce mouvement de retour?

Vous avez demandé si l'immigration devait se fonder sur le travail ou sur la société. C'est une question avec laquelle nous avons jonglé au sein de notre Comité. À l'heure actuelle, nos immigrants de la composante économique arrivent au pays après avoir passé par un système de points d'appréciation grâce auquel on tente d'obtenir les meilleurs et les plus brillants éléments. C'était le but. Alors, au cours de notre processus de traitement des demandes d'immigration, nous accordons aux gens des points qui permettent de reconnaître leur expérience de travail et leur niveau de scolarité, mais lorsqu'ils arrivent au Canada, ils se rendent compte qu'ils ne peuvent se servir de cette expérience ou de ce niveau de scolarité pour travailler. Cela cause beaucoup de colère et de frustration envers notre système.

• (1755)

À l'heure actuelle, des travailleurs en établissement doivent être protégés, car certaines personnes sont réellement mécontentes de leur expérience de migration vers le Canada. Il existe donc une différence importante entre notre processus de traitement des demandes et la réalité du travail au Canada, ce qui cause d'importants problèmes. La reconnaissance des titres professionnels internationaux en fait partie.

En voyageant partout au pays l'année dernière, les membres du Comité ont constaté que les immigrants les plus heureux sont souvent ceux qui viennent au Canada par l'entremise du programme de regroupement familial, qui migrent pour retrouver des membres de leur famille qui vivent ici. Ils n'ont pas les mêmes attentes au chapitre du travail et du revenu. Ils acceptent un emploi qui n'est peut-être pas le meilleur au monde, mais, parce qu'ils seront en compagnie des membres de leur famille, ils seront heureux et disposeront d'un réseau social. Pour cette raison, leur adaptation se déroule souvent mieux.

Il est intéressant de constater que le Canada a discuté d'une politique officielle en matière de multiculturalisme. Manifestement, nous ne voulions pas être le creuset que les États-Unis souhaitaient devenir, dans lequel vous faites partie d'une culture homogène. Nous éprouvons encore quelques difficultés à ce chapitre au Canada.

Dans ma circonscription, vous célébrerez probablement plus le Nouvel An chinois que le Jour de l'an. C'est un véritable changement. Cette année, j'ai participé à un plus grand nombre de célébrations du Nouvel An chinois que du Jour de l'an, mais cela correspond bien à ce qui se dégage à l'heure actuelle dans ma circonscription. Certaines personnes accueillent ce changement, d'autres lui résistent, puisqu'elles le considèrent comme un changement non souhaité. Certaines tensions sociales entourent cette politique, mais, de façon générale, elle fonctionne bien à l'heure actuelle.

Si vous visitiez ma région, vous ne verriez pas de comportements racistes explicites, d'incidents racistes importants ou de véritable discrimination institutionnalisée. La politique fait son chemin. Il y a beaucoup de mariages interculturels, qui modifient également la nature de notre collectivité.

J'ai probablement dépassé mes cinq minutes, mais de toute façon...

Le président: Nous n'avons pas de délais serrés aujourd'hui.

Barry, souhaitez-vous faire un commentaire?

M. Barry Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Oui, deux ou trois petites choses.

Tout d'abord, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au Canada aujourd'hui et vous souhaiter la bienvenue devant notre Comité. Il y a deux semaines à peine, j'étais à Taïwan en compagnie d'une délégation canadienne et j'ai eu l'occasion de rencontrer des législateurs taïwanais, et nous avons partagé nos expériences respectives. Je crois que c'est très important de le faire, alors j'apprécie que vous soyez ici aujourd'hui.

En ce qui concerne le point particulier que Jari a soulevé concernant ce qui s'est produit cette fin de semaine, j'ai l'impression que cela n'affectera pas la politique gouvernementale du Canada. Je crois que nous discuterons des problèmes et des processus liés à la sécurité et de la façon dont nous traitons les immigrants, mais je ne prévois aucun changement; nous nous sommes engagés à suivre ce plan d'action. Comme Bill et d'autres personnes l'ont dit, nous sommes une nation d'immigrants. Nous éprouvons quelquefois des difficultés, mais je ne crois pas que cela nous mènera à réévaluer de façon importante la situation de l'immigration au Canada. Nous nous demandons si nous accueillerons 250 000 ou 300 000 immigrants au cours d'une année; je crois que c'est ce à quoi nous nous étions engagés.

Je reconnais qu'il est assez difficile pour vous d'entreprendre un nouveau projet ou, essentiellement, de mettre en oeuvre un nouveau programme. Toutefois, en créant ainsi un programme de A à Z, vous avez l'occasion de voir ce qu'ont réalisé d'autres pays, de voler quelques-unes de leurs bonnes idées et peut-être d'éviter certains problèmes.

Je vais faire deux ou trois observations. Contrairement à Bill ou à Blair, je viens d'une région rurale, largement anglophone et comptant peu d'immigrants. Je crois que l'un des problèmes auxquels nous faisons face à l'heure actuelle au Canada concerne le fait qu'un pourcentage important d'immigrants se rendent dans nos grandes villes. En fait, certaines régions du Canada rural souhaiteraient accueillir des immigrants, notamment où je vis, dans le centre de l'Ontario, mais encore plus dans le nord de l'Ontario. Ces collectivités minières et forestières ont été peuplées il y a seulement 30 ou 50 ans par bon nombre de Finlandais, d'Italiens et de Polonais, qui s'y sont établis dans les années 40 et 50.

Alors, certaines régions rurales du Canada tentent de trouver une solution pour attirer des immigrants dans leurs collectivités. Le

climat constitue également un problème, puisque la plupart des immigrants proviennent d'endroits plus chauds que le Canada; il est donc difficile de les attirer dans le nord du Canada, où le climat est plus froid.

Dans nos grandes villes, nous faisons face au mouvement d'immigration, qui est le bienvenu, mais qui cause tout de même certains problèmes, et, dans les régions rurales, nous tentons en fait de trouver comment attirer un plus grand nombre d'immigrants dans ces endroits.

J'ai quelques commentaires à ajouter. On se demandait si la question était essentiellement économique ou sociale; selon moi, c'est à la fois une question économique et sociale. Je crois que l'un ne va pas sans l'autre. Peu importe par lequel vous commencez, vous devrez rapidement tenir compte de l'autre, puisque vous traitez avec des gens. Et même si vous mettez en place une stratégie ou un programme principalement axé sur l'économie, je crois que les questions sociales en feront partie intégrante, alors vous pouvez aussi bien vous en occuper dès le départ.

Ce sont non pas des suggestions, simplement des idées. Vous pourriez poser des questions pour connaître les pays du monde ayant un grand bassin de population qui pourrait être intéressé à s'installer en Finlande, de même que la mesure dans laquelle ces populations pourraient s'adapter au pays. Le climat constitue un problème évident, mais, comme vous l'avez dit, la langue en est un autre. Plutôt que d'attirer des immigrants provenant de 100 pays de façon proportionnelle, vous devriez peut-être examiner ou cibler une poignée de pays avec lesquels vous pourriez en fait établir une solide relation au moyen de ressources dont vous disposez. Cela vous permettrait également de créer assez rapidement un bassin de nouveaux immigrants, une masse critique de gens, qui créerait sans tarder ses propres institutions sociales, qu'il s'agisse de familles, d'églises ou de groupes communautaires. Dans un petit pays, vous trouverez peut-être que le fait de mettre tout d'abord l'accent sur quelques pays et de tenter d'établir des liens avec ceux-ci fonctionne mieux qu'un système qui vous demande essentiellement d'établir des critères et de traiter les demandes de cinq milliards de personnes provenant de partout dans le monde qui sont admissibles à venir s'installer en Finlande.

● (1800)

Je ne sais pas. Ce ne sont que des idées. Comme je l'ai mentionné, nous ne fonctionnons pas de cette façon au Canada, mais il serait peut-être intéressant pour vous d'examiner cette question.

Je crois comprendre que le finnois fait partie d'une famille de langues hongroises qui s'est étendue, mais je n'en suis pas certain...

Un témoin: [*Inaudible—rédacteur*]

M. Barry Devolin: Peut-être n'y a-t-il aucune occasion qui s'offre à vous dans ce contexte, mais, selon moi, vous devriez considérer votre situation comme une occasion et être réalistes.

J'aimerais soulever un dernier point: je vous encourage à être proactifs, à décider de ce que vous voulez faire, puis à aller de l'avant pour mettre en oeuvre votre décision. Comme je l'ai dit, l'un des commentaires que j'entends au Canada — et je ne connais pas ce dossier depuis longtemps — concerne le fait que nous ne sommes peut-être pas aussi proactifs que nous pourrions l'être, en théorie. Notre programme est déjà en cours et si vaste, mais je crois que nous accomplissons ce que nous devons faire, c'est-à-dire traiter avec des gens qui arrivent à nos frontières en disant : « nous aimerions vivre au Canada ». Toutefois, vous ne vivez pas cette situation à l'heure actuelle, alors vous serez peut-être en mesure de contenir les problèmes un peu mieux que nous à ce chapitre.

En tout cas, c'était quelques-unes des opinions que je voulais partager.

• (1805)

Le président: Bien. Merci.

Quelqu'un d'autre?

Madame Folco.

[Français]

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Moi aussi je voudrais vous souhaiter la bienvenue. Comme mes deux collègues qui ont parlé en français avant moi, je représente une circonscription située dans la province de Québec. Par contre, contrairement à mes deux collègues, je suis membre du Parti libéral, donc, je ne suis pas membre d'un parti séparatiste.

Cependant, j'ai beaucoup travaillé en immigration depuis très longtemps et j'aurais quelques commentaires à faire.

[Traduction]

Tout d'abord, je suis totalement en désaccord avec mon collègue, Barry Devolin.

Nous avons une politique sur l'immigration en place au XIX^e siècle, qui nous permettait de choisir les pays dont nous accepterions les immigrants. Il s'agissait principalement des îles Britanniques. Ensuite, nous avons élargi le territoire pour y inclure le nord de l'Europe. Puis, nous l'avons encore élargi à la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour y intégrer le sud de l'Europe, et ainsi de suite.

À l'heure actuelle, nous disposons d'un système de points d'appréciation fondé sur l'âge des candidats — je suis sûre que d'autres personnes vous l'ont déjà expliqué — le nombre d'enfants qu'ils ont, leur niveau de scolarité, et ainsi de suite.

Nous avons tenté — je ne sais pas si nous avons réussi ou non — de rendre notre politique sur l'immigration exempte de préjudice racial ou religieux, dans la mesure du possible.

Si je peux me permettre de dire ceci, monsieur Devolin, en choisissant un pays, vous pourriez en choisir un qui, croyez-vous, ressemble beaucoup au vôtre en ce qui concerne la culture, la situation économique, et ainsi de suite, mais, par la suite, vous allez vous faire critiquer car vous ne choisissez pas d'immigrants provenant d'un autre pays. C'est le premier commentaire que je souhaitais formuler.

Le deuxième commentaire concerne l'importance des programmes d'établissement. Lorsque je travaillais dans le secteur de l'immigration pour le gouvernement du Québec, nous avons notamment travaillé très fort pour mettre en place une société d'accueil, les gens qui reçoivent les immigrants, c'est-à-dire les familles du pays d'accueil; nous avons également déterminé les travaux à accomplir et les renseignements que nous devrions leur donner afin qu'ils considèrent l'immigration comme un élément positif non seulement pour le pays, mais également pour eux-mêmes afin qu'ils puissent faire leur bout de chemin pour accueillir les immigrants. Nous disons toujours que l'immigrant doit modifier ses habitudes pour s'intégrer à notre société. C'est vrai dans une certaine mesure, bien entendu, mais la société — et je crois que c'est mon collègue Bill Siksay qui l'a mentionné — doit également changer. Cela peut être très dangereux pour certaines familles qui sont plus traditionnelles. C'est un grave problème.

Dans ma circonscription, il y a beaucoup d'immigrants provenant du Proche-Orient et du Moyen-Orient, c'est-à-dire du Maghreb, principalement de l'Algérie, puis de l'Égypte, du Liban, de la Syrie, de la Turquie, de l'Iran, de l'Irak et ainsi de suite. Cela cause un autre

problème en ce qui concerne la religion et son rôle dans la société, dans les écoles et au Canada. Je crois que c'est la même situation dans votre pays. Jusqu'à tout récemment, nous avions tendance à mettre sur pied des institutions laïques qui ne favorisaient aucune religion. Les divers groupes religieux — pas seulement les musulmans, mais ils en font partie — ont exigé de pouvoir pratiquer un certain nombre de leurs coutumes au sein de ces institutions non religieuses.

C'est une question importante. Il s'agit d'une question à laquelle la France et la Grande-Bretagne ont fait face. Et nous y faisons face à l'heure actuelle.

Selon moi, un des avantages de votre pays tient au fait qu'il n'est pas un ancien régime colonial, contrairement à la France, la Belgique et la Grande-Bretagne. La France et particulièrement la Grande-Bretagne, et la Belgique à l'égard du Congo, devaient composer tout au long de cette période, et doivent toujours composer, avec les gens qui vivaient là-bas et qui avaient l'impression que la France ou la Grande-Bretagne ou tout autre pays leur devait quelque chose en raison de la richesse que l'on avait enlevée aux colonies pendant des siècles.

Vous n'avez pas à vous en faire à ce sujet. C'est l'une des choses dont nous, les Canadiens, n'avons pas à nous préoccuper. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous entretenons de bonnes relations avec des pays industrialisés, puisque nous n'avons pas vécu cette situation avec eux.

Je pourrais parler de l'immigration sans jamais m'arrêter. C'est mon sujet préféré.

En ce qui concerne les conséquences des arrestations des présumés terroristes survenues la fin de semaine dernière, je suis d'accord avec mes collègues. Je ne crois pas que cela changera vraiment la situation. Mais cela entravera vraiment notre relation avec les États-Unis, puisque le gouvernement américain a toujours été convaincu, depuis le 11 septembre, du fait que tous les terroristes provenaient du Canada et que c'était notre faute.

• (1810)

J'ai entendu Mme Clinton répéter maintes fois que les gens traversaient notre frontière comme s'il s'agissait d'une passoire. Ces arrestations nuiront encore plus à notre relation avec les États-Unis. Nous tentons de garder notre frontière avec les États-Unis ouverte, dans la mesure du possible. Il s'agit manifestement d'un événement qui entraînera une fermeture de la frontière beaucoup plus importante que ce que nous souhaitons.

Voilà les commentaires dont je voulais vous faire part pour l'instant.

Le président: Merci, madame Folco.

Nina et Ed, et tous ceux qui souhaitent soulever une question...

D'accord, Bill.

Nina, s'il vous plaît.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous.

Je m'appelle Nina Grewal. Je suis membre du Parlement pour la magnifique province de la Colombie-Britannique et je suis membre du Parti conservateur. Ma circonscription compte principalement des immigrants.

J'aimerais savoir comment fonctionne notre politique en matière d'immigration. Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous donner quelques renseignements à ce sujet? Combien d'immigrants la Finlande accueille-t-elle chaque année? Y a-t-il une catégorie de la famille? Combien de temps faut-il pour régler des dossiers liés au regroupement familial? Le processus d'immigration de membres de la famille prend-il plus de temps que celui de l'immigration des gens d'affaires? De combien de catégories disposez-vous en immigration? Avez-vous une chaîne parlementaire?

Ça fait beaucoup de questions.

Le président: Je présume que vous en êtes toujours à élaborer votre politique en matière d'immigration. N'auriez-vous pas une politique sur l'immigration particulière que vous pourriez partager avec nous à l'instant?

M. Jari Vilén: Je pourrais facilement répondre à votre question concernant la population étrangère qui demeure en Finlande. Notre pays compte 90 000 étrangers sur cinq millions de personnes. De ces 90 000 immigrants, la moitié provient principalement de la Russie ou de pays de l'ex-Union soviétique. Ils s'installent plus ou moins par amour; ils viennent ici pour se marier. Normalement, les femmes russes marient des hommes finlandais.

Toutefois, nous ne disposons pas d'une politique sur la façon d'attirer des immigrants de façon active. Nous n'avons aucune tradition à cet égard. À l'heure actuelle, nous observons les pays voisins, c'est-à-dire la Russie, l'Estonie, les pays baltes. Ces pays présentent le meilleur potentiel. Il existe un écart économique entre les occasions et la prospérité de la Finlande et les possibilités et les problèmes de ces pays.

L'Estonie représente un magnifique exemple. Sa langue et sa culture ressemblent aux nôtres. Son économie est prospère, et il ne compte qu'un million de citoyens. Nous prévoyons accueillir des dizaines de milliers de personnes provenant de ce pays. Mais même si elles s'installent, elles ne resteront pas. Elles viendront peut-être travailler pendant cinq jours puis retourneront chez elles toutes les fins de semaine. Il faut 18 minutes pour se rendre de Helsinki à Tallinn en hélicoptère.

En fait, aucun pays ne nous ressemble. Par conséquent, nous devons observer la situation de tous les autres pays du monde. À l'heure actuelle, le seul pays de l'Union européenne ayant une population excédentaire est la Pologne. Tous les autres pays voient leur population diminuer. C'est en Italie et en Finlande que cela se produit le plus rapidement en raison de la population vieillissante. En Pologne, les gens ne sont ni instruits ni formés. En raison des régimes précédents et du legs du communisme, ce pays a une population excédentaire dans les campagnes. Il s'agit d'une population très catholique, ce qui a en fait sauvé le pays. Par contre, sa population excédentaire n'est ni formée ni instruite pour relever les défis de l'avenir.

Alors, nous nous tournons vers l'Asie, comme tout le monde. Je vais vous donner un exemple. L'Allemagne a tenté de recruter quelque 6 000 ingénieurs afin qu'ils travaillent dans ses entreprises. Elle n'a pu en recruter plus de 2 000 pour venir s'installer en Allemagne, pays très attirant—langue, culture, emplacement de choix. Le pays n'en a recruté que 2 000. La Finlande, qui, comme je l'ai dit, se situe dans un coin très éloigné de l'Union européenne, est une très belle société fonctionnelle et sûre, mais elle ne dispose pas d'un titre de réseau semblable qui aiderait les immigrants à s'y installer.

Je dis qu'il existe des conséquences politiques, puisque nous n'avons pas de tradition. Il y a toujours des partis et des politiciens

qui déclarent... Par exemple, je proviens de la circonscription la plus au nord de la Finlande, qui a un taux de chômage de 18 p. 100. Si je dis que j'ai besoin de 1 000 travailleurs étrangers provenant d'Asie afin qu'ils viennent s'installer en Laponie, c'en est fini pour moi.

•(1815)

Le président: Je vois où vous voulez en venir.

Mme Maija Perho: Puis-je dire quelques mots?

L'un des problèmes pratiques que nous éprouvons à l'heure actuelle en Finlande, c'est que nous avons accueilli des immigrants très qualifiés et instruits qui sont en chômage ou qui occupent des emplois qui n'exigent aucune formation. La première chose que nous devons faire consiste à former ces gens afin qu'ils occupent de meilleurs emplois.

La question la plus cruciale concerne la formation ou l'apprentissage linguistique de base. C'est l'un des sujets sur lesquels j'aimerais en connaître davantage. Comment organisez-vous l'apprentissage linguistique? J'ai entendu dire que cela dépend de la province. Chez nous, ce n'est pas très bien organisé. Nous devons modifier la façon dont nous organisons cet apprentissage.

En tant que membres de l'UE, nous n'avons pas ouvert nos frontières aux nouveaux membres de l'UE lorsqu'ils ont adhéré à l'Union au début de 2004. Je crois que c'était une erreur. Il s'agissait d'une décision stratégique que nous avons prise au Parlement, mais dont nous avons beaucoup débattu. Nous l'avons évaluée par la suite, pour nous rendre compte que nous avons commis une erreur. Nous les avons maintenant ouvertes. Tous les partis étaient d'accord, si je me souviens bien.

J'aimerais vraiment en savoir davantage sur l'intégration au chapitre de l'apprentissage. Comment formez-vous de nouveau des gens qui occupent déjà des professions?

Le président: Je crois que Mme Folco pourrait apporter une contribution très importante à l'égard de cette question.

Mme Raymonde Folco: Je viens d'une province qui possède un programme fantastique. Comme chacun le sait, nous recevons un important montant d'argent de la part du gouvernement fédéral. Grâce à cet argent, nous séparons la population en deux, les adultes d'un côté et les enfants de l'autre.

Pour les enfants, nous avons mis en place ce que l'on appelle des classes d'accueil. Il s'agit de classes spéciales où l'on réunit tous les enfants d'immigrants qui viennent d'arriver et on leur enseigne une ou deux matières — au Québec, on leur enseigne en français, et, dans le reste du Canada, en anglais. On établit ces classes d'accueil dans les écoles régulières. Les enfants suivent ces cours pendant environ dix mois, et, lorsque l'on juge qu'ils ont une connaissance suffisante de la langue pour apprendre dans une classe régulière, on les transfère, et ils peuvent recevoir un peu d'aide supplémentaire à l'extérieur de la classe régulière.

Pour les adultes, on offre plusieurs programmes. Certains programmes sont administrés directement par le ministère de l'Éducation de la province, et les adultes vont à l'école chaque jour. Au Québec, on les paie pour apprendre. Il s'agit non pas d'un montant important, mais d'une allocation. On les paie pour rester dans ces classes, dans lesquelles il n'y a tout le temps que des immigrants. Ils suivent aussi ces cours pendant environ dix mois, jusqu'à ce qu'on juge qu'ils connaissent assez bien la langue pour se débrouiller.

Il existe bon nombre d'autres groupes qui coopèrent. Je vous ai parlé de l'administration qui se fait par l'entremise de ce que nous appelons les commissions scolaires — c'est-à-dire des administrations scolaires — mais on trouve également toutes sortes d'ONG, d'organismes non gouvernementaux, qui reçoivent de l'argent de divers ordres de gouvernement, que ce soit à l'échelle provinciale ou fédérale, et qui aident à enseigner les langues.

Nous enseignons — et je parle particulièrement du Québec, puisque cette province a conclu une entente à long terme avec le gouvernement fédéral et les autres provinces par la suite — non pas simplement une langue, mais également une culture. On met l'accent sur le fait d'apprendre non seulement le vocabulaire, mais aussi l'histoire du Québec, ses problèmes, et ainsi de suite. La culture fait partie intégrante de l'enseignement offert aux enfants et aux adultes.

J'ai mentionné un peu plus tôt que l'intégration linguistique et culturelle des immigrants est importante; en tout cas, selon moi, c'est là que l'on devrait investir l'argent. Une fois que vous avez décidé de la façon dont vous répartirez l'argent entre l'accueil des immigrants au pays et les activités que vous leur offrirez, l'intégration de ces migrants devient un problème absolument majeur.

J'aimerais ajouter un dernier commentaire : nous faisons actuellement face à un problème de taille en ce qui concerne les professionnels qui arrivent — les médecins, les pharmaciens, les dentistes, les avocats, et ainsi de suite. Lorsqu'ils arrivent au pays, ils ne sont pas autorisés à exercer leur métier. Nous avons eu des problèmes avec les associations professionnelles, et c'est une question que l'on doit examiner. Je vous recommande fortement d'examiner cette question avant de commencer à accueillir des immigrants, car une fois qu'ils sont là... Chez nous, des titulaires de doctorat conduisent des taxis, ce qui est terrible.

Je suis désolée d'avoir pris autant de temps.

• (1820)

Le président: Bonne contribution.

Il y a deux autres personnes qui n'ont pas eu l'occasion de parler— Blair et Ed.

Bill, je crois que je vais répartir le temps entre Blair et Ed.

Oh, vous avez déjà parlé.

D'accord, Ed.

S'il nous reste quelques minutes à la fin, Bill ou Blair pourra prendre la parole.

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Je ne poserai pas beaucoup de questions.

Pour poursuivre dans la même veine que Mme Folco un peu plus tôt, le gouvernement fédéral fournit, bien entendu, aux provinces, qui s'occupent de l'intégration et de la formation linguistique, tout comme des tierces parties et les commissions scolaires, des fonds liés à l'intégration et à l'établissement. Il s'agit d'une sorte de coopération. Notre gouvernement a proposé la mise en place d'un comité de reconnaissance des titres professionnels en vue d'aider les immigrants ayant des titres professionnels que nous pourrions reconnaître au pays.

Le sujet que je souhaitais aborder... Vous examinez la possibilité de promouvoir une immigration axée sur le travail et, bien entendu, vous ne pourriez probablement pas laisser tomber le côté social de l'immigration. À l'heure actuelle, notre immigration est axée sur le travail, c'est-à-dire que l'on examine la possibilité d'accueillir un plus grand nombre de travailleurs qualifiés et de travailleurs étrangers temporaires. J'espère que nous n'entrerons pas en concurrence dans

ce domaine, mais il semble que, pour les mêmes raisons, soit une population vieillissante dans une économie relativement prospère, nous faisons face à des problèmes semblables aux vôtres.

Nous avons un programme en place intitulé le Programme des candidats des provinces. Il fonctionne différemment d'une province à l'autre. Certaines provinces y ont recouru abondamment — le Manitoba par exemple, la Saskatchewan dans une certaine mesure, mais pas encore l'Ontario. Chaque province a jumelé des employeurs ayant besoin d'une personne qualifiée dans un domaine avec des employés et elle a activement recruté les travailleurs qui tentaient de satisfaire aux attentes des employeurs cherchant une compétence ou un métier particulier. L'immigration simplifie la présentation de cette demande provinciale, et on tente de la traiter plus rapidement que lorsque les travailleurs immigrants suivent le processus normal d'immigration.

Le programme semble fonctionner plutôt bien là où il est en place. Le choix du moment et le temps nécessaire pour effectuer le jumelage représentent toujours des problèmes. Bon nombre de personnes aimeraient que le processus soit plus court; néanmoins, cela va beaucoup plus rapidement que si l'on doit entreprendre le processus régulier d'immigration. Certaines provinces ont été en mesure de le mettre en place avec un certain succès.

Dans certains des principaux grands centres, nous avons constaté que, puisqu'il est difficile d'entrer dans le système en suivant le processus régulier, les gens ont profité d'occasions et ont occupé des emplois particuliers sans passer par le système, qui n'était peut-être pas bien adapté à la situation économique et professionnelle. Les provinces commencent lentement à tenter de régler ce problème. Un bon groupe de personnes travaille à l'heure actuelle, mais il n'a pas été régularisé.

Je crois que l'on pourrait améliorer le système, et, si vous examinez cette question relative aux compétences, aux métiers et au travail, vous devez vous assurer d'élaborer un système qui répondra aux besoins, pour ainsi dire, par opposition à un système qui entraverait la voie d'arrivants légitimes. Vous constaterez que les personnes qui souhaitent immigrer ou exercer un métier ou occuper un emploi pour lequel elles sont qualifiées proviennent généralement d'endroits ayant certains liens avec la famille. En d'autres mots, prenez un entrepreneur résidentiel; si les membres de sa collectivité participent également à ses affaires, ils seront attirés par ce métier.

Alors, si vous pouvez, d'une façon ou d'une autre, combiner le besoin en travailleurs et les objectifs des collectivités, cela pourrait être utile.

• (1825)

Le président: Merci.

Y a-t-il d'autres commentaires de dernière minute?

Souhaitez-vous poser votre question?

M. Blair Wilson: Je voulais simplement dire qu'un autre aspect concerne la catégorie de réfugiés. Si vous souhaitez attirer des gens motivés qui veulent jouer un rôle actif dans votre société, c'est un domaine que vous devriez examiner attentivement. Dans certaines régions d'Afrique, parfois d'Irak et d'Afghanistan, des personnes se cherchent un endroit où habiter. De plus, en raison de la population vieillissante dont nous avons parlé, il y aura des emplois qui n'exigent pas beaucoup de compétences, mais qui devront tout de même être occupés dans la société.

Si vous accueillez des gens comme ceux-là dans votre pays, ils perfectionneront leurs aptitudes linguistiques et leurs compétences, mais, en même temps, ils occuperont des emplois que la société doit doter. De plus, vous leur offrez un nouveau domicile sûr.

Le président: Bill, vous pouvez formuler un dernier commentaire.

M. Bill Siksay: Je voulais aborder brièvement toute la question des travailleurs temporaires, car il s'agit d'un problème grave. Je crois que les travailleurs temporaires au Canada ont tendance à être les travailleurs les plus exploités de notre société. Les travailleurs agricoles travaillent souvent dans des conditions difficiles, puisqu'on n'applique aucune norme du travail ou de santé et qu'ils n'ont pas accès à nos programmes sociaux. C'était un énorme problème, et cela continuera d'être un énorme problème.

Dans une autre catégorie de travailleurs temporaires au Canada, on trouve les aides familiaux résidents, les gardes d'enfants, qui profitent d'un processus accéléré à l'égard de la citoyenneté, mais qui ne peuvent pas vraiment changer d'employeurs; de plus, leur vie professionnelle au Canada est soumise à quelques véritables restrictions. On se préoccupe grandement de leurs conditions de travail, puisqu'ils doivent vivre chez leur employeur, ce genre de choses et qu'ils ne peuvent déroger à cette règle. La situation des travailleurs temporaires au Canada présente donc quelques problèmes graves.

L'autre problème concernant le travail temporaire est qu'un employeur peut entreprendre un processus pour s'assurer que l'on a besoin de travailleurs possédant un ensemble de certaines compétences qui ne sont pas disponibles dans la main-d'oeuvre canadienne et recruter des travailleurs provenant d'autres pays de façon temporaire. Je crois que, à divers endroits, on se préoccupe maintenant de ce que cela signifie réellement et de ce processus de validation. Dans ma propre collectivité, il semble que, par exemple, on approuve des demandes et on prend des décisions en se fondant sur le fait qu'un travailleur étranger est disponible pour travailler à un moindre coût qu'un Canadien. Cette façon de penser va à l'encontre de certains critères qui ont été établis dans le cadre du programme et également à l'encontre de notre capacité de conserver un niveau de vie canadien et certaines conditions de travail qui sont importantes. Bon nombre de nos syndicats éprouvent des difficultés avec ce genre de programme, par exemple.

Vous avez parlé du taux de chômage élevé en Laponie. C'est également un problème ici en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires. Est-il possible d'inciter un travailleur à

déménager d'une autre région du Canada pour occuper cet emploi plutôt que de recruter quelqu'un à l'extérieur du pays? Enfin, nos entreprises offrent-elles le genre de formation interne qui leur permet d'occuper ces postes qui, selon elles, ne peuvent être dotées au sein du Canada? Le Canada a des antécédents peu reluisants en ce qui concerne la formation professionnelle dans les entreprises. Les employeurs n'offrent pas beaucoup de cours de formation. L'Europe constitue un meilleur exemple dans ce domaine. C'est donc un autre élément de cet amalgame.

Le président: Merci beaucoup. J'espère que nous vous avons aidés d'une façon ou d'une autre. Comme vous êtes venus ici, je crois que vous devriez nous inviter à aller vous rendre visite en Finlande pendant le plus beau temps de l'année.

Pendant quel mois est-il préférable de visiter la Finlande? N'importe lequel.

● (1830)

Mme Liisa Jaakonsaari: Merci beaucoup. Peut-être avons-nous donné une vision trop pessimiste de la Finlande. Ce n'est pas aussi mauvais, en fait. C'est un merveilleux pays, et nous encourageons tous les Canadiens à venir visiter la Finlande.

Le président: Pour travailler ou en tant que touriste?

Mme Liisa Jaakonsaari: Pour travailler et...

Le président: Quel est le meilleur moment de l'année pour visiter la Finlande?

Un témoin: Maintenant.

Un témoin: En Laponie, en avril.

Le président: Bien, je suis heureux de vous avoir reçus. Merci.

Mme Liisa Jaakonsaari: Merci.

J'ai un petit cadeau à vous remettre de la part du Parlement finlandais. Il s'agit de notre symbole national. C'est un lion. Nous n'avons aucun lion au pays, mais c'est un symbole.

Le président: Merci beaucoup.

Je m'adresse aux membres: nous téléviserons la réunion de notre Comité mercredi prochain. Le Ministre abordera le Budget principal des dépenses, alors comportez-vous de la façon qui vous semblera la plus appropriée à ce moment-là.

Merci beaucoup à nos amis finlandais.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.